

LES RELATIONS ENTRE LES MEMBRES DU VOISINAGE ET LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Michèle Déry et Yves Lachapelle

Les relations qui se développent entre les membres du voisinage et les personnes déficientes intellectuelles vivant dans la communauté ont fait l'objet de peu de recherches. La présente étude tente de décrire ces relations à partir de l'appui ou de l'opposition que les membres du voisinage manifestent aux personnes déficientes intellectuelles; elle examine, également, des variables pouvant être associées à la fréquence de ces manifestations. Cinquante-quatre intervenants et responsables de ressources d'hébergement pour personnes déficientes intellectuelles ont agi comme répondants dans cette étude. Le nombre total de personnes déficientes vivant dans ces ressources est de 212. Les répondants avaient à identifier, à partir de deux échelles quantifiant l'appui ou l'opposition, la fréquence et la nature des relations entre les personnes déficientes intellectuelles et leurs voisins. Le score d'opposition obtenu est pratiquement nul tandis que le score d'appui est modéré. Les manifestations d'appui relevées sont diversifiées (par exemple des voisins aident les personnes déficientes intellectuelles, font des activités avec elles, leur rendent visite) et impliquent, en moyenne, quatre voisins. Le score d'appui est corrélé négativement au nombre de personnes déficientes habitant les ressources d'hébergement ($r = .38$; $p < .05$). Les résultats obtenus suggèrent, également, que l'appui du voisinage est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain ($t = 1,66$; $p = .052$).

L'intégration dans la communauté offre aux personnes ayant une déficience intellectuelle de nombreuses possibilités de vivre des expériences diversifiées et enrichissantes. En particulier, les personnes déficientes peuvent côtoyer quotidiennement d'autres personnes avec lesquelles elles pourront, éventuellement, développer des liens d'amitié (Dudley, 1988), des personnes qui pourront les aider et les soutenir dans leur vie de tous les jours. La qualité des relations sociales qui se développent entre les personnes déficientes et les

membres de la communauté est l'élément essentiel d'une véritable intégration sociale ou "communautaire" au sens propre du terme (O'Connor, 1983). Or, on ne sait encore que peu de choses sur la nature des relations et des interactions que les membres de la communauté ont avec les personnes déficientes intellectuelles. Ces relations sont-elles bonnes? Témoignent-elles d'un appui ou d'un soutien aux personnes déficientes intellectuelles?

Des réponses à ces questions peuvent être déduites

Michèle Déry, Ph. D., professeure, Département d'éducation spécialisée, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, Sherbrooke (Québec), J1K 2R1. Yves Lachapelle, M.A., agent de recherche, Institut des Erables, 278, Avenue des Erables, C.P. 40, Brigham, JOE 1J0.

Les auteurs tiennent à remercier le personnel du Centre Butters et de l'Institut des Erables pour leur aimable collaboration, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette étude.

des résultats des sondages réalisés pour connaître les attitudes de la population à l'égard de l'intégration des personnes déficientes intellectuelles dans la communauté. Ces sondages montrent, le plus souvent, que la grande majorité des gens est favorable au mouvement d'intégration (voir Ionescu, 1987). Au Québec, par exemple, l'étude de Côté *et al.* (1990), réalisée auprès du grand public, indique que 70,2% des répondants ne seraient pas défavorables à la présence des personnes déficientes intellectuelles dans leur quartier; Ionescu et Despina (1990) montrent, pour leur part, que 85,5% des sujets de leur étude - des étudiants de niveau collégial et universitaire - sont favorables à l'intégration communautaire des personnes déficientes. Par ailleurs, l'étude de Gale *et al.* (1988), réalisée en Colombie Britannique, indique que les attitudes exprimées à l'égard de l'intégration sont plus positives chez les gens qui vivent dans le voisinage d'une ressource d'hébergement pour personnes déficientes intellectuelles que chez ceux qui n'ont pas de telles ressources dans leur quartier. Les résultats de ces études laissent donc croire que les membres de la communauté peuvent développer de bonnes relations avec les personnes déficientes intellectuelles.

D'autres types d'étude portant, cette fois, sur le processus d'implantation des ressources d'hébergement dans la communauté aboutissent à des résultats moins optimistes et montrent que les relations peuvent, parfois, être très conflictuelles. Plusieurs enquêtes américaines menées, pour la plupart, auprès des responsables des ressources d'hébergement indiquent que, dans 25 à 50% des cas, les membres du voisinage s'opposent à la présence des personnes déficientes intellectuelles dans leur quartier (voir Balukas et Baken, 1985; Dudley, 1988; Sandler et Robinson, 1981; Seltzer, 1984; Wilmoth *et al.*, 1987). L'opposition du voisinage se manifeste de plusieurs façons (Seltzer, 1984; Gale *et al.*, 1988) et, selon Cnaan *et al.* (1986), peut prendre un caractère passif (par exemple, interdire aux enfants de parler aux personnes déficientes, éviter d'être en contact avec

elles), actif (envoyer des lettres de protestations) ou même, parfois, illégal (comme, par exemple, refuser de payer les taxes municipales jusqu'à la fermeture des ressources d'hébergement).

En raison des conséquences négatives que l'opposition du voisinage peut entraîner pour les personnes associées à l'opposition, de même que celles pouvant être reliées à l'appui des membres du voisinage. Par exemple, les études de Hogan (1986a et b) et de Seltzer (1984) montrent que le moment où les gens prennent connaissance de l'ouverture d'une résidence pour personnes déficientes intellectuelles dans leur quartier serait déterminant: les gens avertis avant l'ouverture de la résidence manifestent plus d'opposition que ceux qui découvrent l'existence de la résidence après son ouverture. L'approche utilisée pour informer les gens aurait, aussi, un rôle à jouer (Hogan, 1986c). En outre, l'opposition du voisinage se manifesterait moins activement avec le temps écoulé depuis l'ouverture de la résidence (Gale *et al.*, 1988).

Seltzer (1984) montre, également, que l'opposition et l'appui du voisinage peuvent se manifester en même temps: des membres du voisinage peuvent, en effet, s'opposer à la présence des personnes déficientes tandis que d'autres acceptent cette présence et manifestent aux personnes leur appui. Ainsi, sur l'ensemble des responsables de ressources d'hébergement interviewés dans l'étude de Seltzer, 50% rapportent de l'opposition du voisinage mais, aussi 80% affirment que des voisins leur ont manifesté directement leur appui, par exemple en offrant leur aide ou en invitant les personnes déficientes à participer aux activités communautaires. Seltzer (1984) est, toutefois, un des rares auteurs qui rapportent des manifestations d'appui des membres du voisinage. Les responsables de ressources d'hébergement interviewés dans l'étude de Gale *et al.* (1988) disent, quant à eux, qu'il n'y a que très peu d'interactions entre les membres du voisinage et les personnes déficientes, et ce, en dépit des attitudes très favorables du voisinage à l'égard de l'intégration qui sont

rapportées dans cette étude. Ce résultat pourrait indiquer que l'absence du voisinage n'est pas nécessairement reliée à une plus grande implication des voisins auprès des personnes déficientes intellectuelles. Les études de Gale *et al.* (1988) et de Seltzer (1984) laissent toutefois croire que l'opposition se manifeste davantage pour les ressources d'hébergement nouvellement implantées dans la communauté et que l'appui des voisins se développe et se manifeste graduellement, avec le temps écoulé depuis l'ouverture des ressources d'hébergement.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude se propose d'examiner, sous l'angle de l'opposition et de l'appui, les relations qui existent entre les membres du voisinage et les personnes déficientes intellectuelles qui vivent dans des ressources d'hébergement. Les objectifs poursuivis sont les suivants:

- relever les manifestations d'appui et d'opposition du voisinage quant à la présence des personnes déficientes intellectuelles dans la communauté;
- étudier la fréquence des manifestations d'appui et d'opposition en fonction du temps écoulé depuis l'implantation des ressources d'hébergement;
- enfin, explorer les relations qui existent entre l'appui et l'opposition du voisinage et certaines caractéristiques des ressources d'hébergement: le type d'hébergement (familles d'accueil, etc.), le milieu dans lequel les ressources d'hébergement sont situées (milieu rural ou urbain) et le nombre de personnes déficientes intellectuelles qui vivent dans les ressources d'hébergement.

METHODOLOGIE

Sujets

Cinquante-quatre intervenants et responsables de 54 ressources d'hébergement pour personnes déficientes intellectuelles ont agi comme répondants dans cette étude (un répondant par ressource d'hébergement). Pour participer à l'étude, les répondants devaient travailler dans la ressource d'hébergement depuis au moins un an ou depuis son ouverture, de manière à ce qu'ils aient une bonne connaissance des relations qui existent entre les personnes déficientes intellectuelles et les membres du voisinage.

Les répondants ont été recrutés dans des ressources d'hébergement supervisées par le Centre Butters dans la région de la Montérégie (Québec). Elles sont de quatre types: les familles d'accueil (F.A.); les foyers communautaires (F.C.) où un préposé du centre héberge des personnes déficientes intellectuelles ayant, aussi, une déficience physique; les résidences autonomes ou adaptées (R.A.A.) où une supervision continue est assurée par plusieurs intervenants; et, enfin les pensions de réadaptation (P.R.) dirigées par un contractuel.

Le nombre de personnes déficientes intellectuelles vivant dans l'une ou l'autre de ces ressources d'hébergement est de 212 au total. Le nombre de ressources de chaque type, leur localisation (milieu rural ou urbain) et le nombre de personnes déficientes intellectuelles que l'on retrouve, en moyenne, dans chaque type de ressources apparaissent dans le tableau 1.

Le temps écoulé depuis l'implantation des ressources d'hébergement dans la communauté est très variable et passe de 12 à 154 mois; toutefois, près des deux tiers (64,8%) ont été implantées

Tableau 1

Caractéristiques des ressources d'hébergement

TYPES D'HEBERGEMENT - LOCALISATION	NOMBRE DE RESSOURCES	NOMBRE TOTAL DE PERSONNES HABITANT LES RESSOURCES	NOMBRE MOYEN DE PERSONNES DEFICIENTES HABITANT LES RESSOURCES
F.A. - Milieu rural - Milieu urbain	21 8 13	69	3,3
F.C. - Milieu rural - Milieu urbain	10 5 5	19	1,8
R.A.A. - Milieu rural - Milieu urbain	12 2 10	102	8,5
P.R. - Milieu rural - Milieu urbain	11 5 6	22	2,0
TOTAL	54	212	3,9

depuis moins de 60 mois (voir le tableau 2). Le temps écoulé depuis l'implantation est de 65,3 mois en moyenne (près de cinq ans et demi).

Instrument de mesure

L'appui et l'opposition ont été mesurés à l'aide d'un questionnaire construit pour les besoins de l'étude. Il comporte deux échelles qui ont été élaborées à partir des définitions opérationnelles de l'appui ou de l'opposition rapportées par divers auteurs (Cnaan *et al.*, 1986; Gale *et al.*, 1988; Seltzer, 1984) et, aussi d'après des entrevues réalisées auprès de responsables de ressources d'hébergement. Ces personnes ne sont pas incluses dans l'échantillon de l'étude.

La première échelle permet de quantifier, en fonction de leur fréquence et de leur intensité, les manifestations d'acceptation ou d'appui du voisinage. Elle comporte six items: saluer, dans la rue, les personnes déficientes; bavarder avec elles ou, du moins, leur dire quelques mots; leur rendre service ou leur offrir de l'aide; leur rendre visite; les inviter à la maison; sortir ou faire des activités avec elles.

La seconde échelle mesure la fréquence et l'intensité des manifestations d'opposition et comporte, aussi, six items: éviter de regarder les personnes déficientes; éviter de les croiser ou de se retrouver près d'elles; être impoli ou désagréable avec elles; refuser de leur rendre service ou de les

Tableau 2

**Nombre de ressources d'hébergement par intervalles
de temps écoulé depuis leur implantation**

TEMPS ECOULE DEPUIS L'IMPLANTATION DE LA RESSOURCE (EN MOIS)	NOMBRE DE RESSOURCES D'HEBERGEMENT
0 - 11	0
12 - 23	7
24 - 35	10
36 - 47	7
48 - 59	10
60 - 71	1
72 - 83	8
84 - 95	0
96 - 107	1
108 - 119	1
120 et plus	9

aider; se plaindre au responsable de la ressource ou à l'intervenant de la présence ou des agissements des personnes; et, enfin, porter plainte à la mairie ou aux policiers en ce qui concerne la présence ou les agissements des personnes.

Pour chacune des manifestations d'appui ou d'opposition mentionnées, le répondant doit choisir parmi trois réponses (illustrant, respectivement, des fréquences nulle, modérée ou élevée) celle qui correspond le mieux au nombre de fois où il a

observé de telles manifestations de la part des membres du voisinage. Il est à noter que le choix de réponses tient compte de la nature des manifestations. Ainsi, une fréquence modérée peut être "une à cinq fois par semaine" lorsqu'il s'agit de saluer les personnes dans la rue ou "une à trois fois par mois" lorsqu'il s'agit de leur rendre visite.

Pour certains items, le répondant doit préciser la nature des manifestations d'opposition ou d'appui observées (par exemple, dire quelles sont les

activités que les voisins ont faites avec les personnes déficientes intellectuelles); il doit aussi mentionner, à la fin de chacune des échelles, tout autre comportement témoignant de l'acceptation ou de l'opposition du voisinage. Enfin, le répondant doit indiquer le nombre de voisins impliqués pour l'ensemble des manifestations de chaque type.

Chaque fréquence choisie par le répondant reçoit un certain nombre de points: 2 pour une fréquence élevée, 1 pour une fréquence modérée et 0 pour une fréquence nulle. Un score global d'appui et un score global d'opposition variant chacun de 0 à 12 points peuvent, ainsi, être calculés.

Le questionnaire a fait l'objet d'une préexpérimentation auprès de six intervenants (environ 10% du nombre de sujets prévu) afin de déceler certaines ambiguïtés dans la formulation des items et de vérifier la pertinence des choix de réponses. La fidélité interjuges des échelles d'appui et d'opposition a, également, été examinée. Les réponses données au questionnaire par 12 intervenants travaillant dans des R.A.A. et participant à l'étude ont été comparées à celles données par 12 de leurs collègues travaillant aux mêmes endroits (mais n'étant pas inclus dans l'échantillon). Des coefficients de corrélation (Pearson) de .96 pour les scores d'appui et de .46 pour les scores d'opposition ont été calculés. La faiblesse de ce dernier coefficient pourrait s'expliquer par le fait qu'il n'y a que très peu de variance dans les scores d'opposition calculés à partir des réponses des intervenants; ce score varie, en effet, de 0 à 2 (sur une possibilité de 12 points) et, pour 16 des 24 intervenants, il est de 0. Si, pour surmonter de problème, est examiné le pourcentage d'accord entre les paires d'intervenants, on constate qu'il y a un accord parfait pour 8 des 12 jugements, soit un taux d'accord de 67%, ce qui est tout à fait satisfaisant.

Déroulement

Les questionnaires ont été postés, à l'été 1991, à 65 responsables de ressources d'hébergement avec

une lettre expliquant le but de l'étude et précisant le critère de sélection des répondants (travailler depuis au moins un an dans la ressource d'hébergement ou depuis son ouverture). Une enveloppe affranchie et portant l'adresse de retour était incluse dans l'envoi.

Après un délai de deux semaines, une relance téléphonique a été faite auprès des responsables qui n'avaient pas encore retourné le questionnaire. Cette relance téléphonique a permis de vérifier si le questionnaire avait été reçu et de s'assurer que les consignes pour le remplir avaient été compromises. Une seconde et dernière relance a été effectuée deux semaines plus tard.

Cinquante-quatre questionnaires ont, finalement, été retournés, ce qui représente un taux de réponse de 83,1%. Les personnes qui ont rempli le questionnaire répondaient toutes au critère de sélection.

RESULTATS

Le tableau 3 présente le pourcentage de répondants ayant choisi les fréquences nulle, modérée ou élevée à chaque item de l'échelle d'appui.

Comme on peut le constater, les deux premiers items de cette échelle ("saluer dans la rue les personnes déficientes" et "bavarder avec elles") sont les plus fréquemment observées par les répondants: 81,5% des répondants indiquent des fréquences modérée ou élevée à chacun de ces deux items.

Par ailleurs, un peu plus de la moitié des répondants (55,6%) mentionnent que des voisins ont rendu service ou offert de l'aide aux personnes déficientes intellectuelles, et ce, au moins une fois au cours du dernier mois. Invités à spécifier la nature de l'aide offerte ou reçue, les répondants ont indiqué des comportements variés comme aider les personnes à traverser la rue, à payer leurs achats, à poster une lettre, etc.

Tableau 3

Fréquence des répondants pour les réponses nulle, modérée ou élevée à chaque item de l'échelle d'appui

ITEMS	FREQUENCE (EN %)		
	Nullé	Modérée	Elevée
- Saluer dans la rue les personnes.	18,5	42,6	38,9
- Bavarder avec elles.	18,5	51,9	29,6
- Leur rendre service ou offrir de l'aide.	44,4	35,2	20,4
- Leur rendre visite.	57,4	33,3	9,3
- Les inviter au domicile.	68,6	16,7	16,7
- Faire des sorties ou des activités avec elles.	57,4	11,1	31,6

Quarante-deux virgule six pour cent (42,6%) des répondants rapportent que des voisins ont rendu visite aux personnes déficientes au cours du dernier mois; le tiers (33,4%) mentionnent que des membres du voisinage ont invité au moins une fois, au cours des trois derniers mois, les personnes à leur domicile. Il s'agit de la manifestation d'appui la moins observée. Enfin, 42,6% des répondants indiquent que des membres du voisinage ont fait au moins une sortie ou une activité avec les personnes déficientes intellectuelles au cours des trois derniers mois. Encore ici, les activités rapportées sont variées (se promener à la bicyclette, faire des courses, aller au restaurant, au cinéma, etc.).

Seulement quatre des 54 répondants disent ne pas avoir observé de manifestations d'appui de la part des voisins. Les autres rapportent que de un à 13 voisins sont impliqués dans l'une ou l'autre des manifestations d'appui ($m = 4,2$; $e.t. = 3,6$).

Le score global moyen obtenu à l'échelle d'appui est de 4,8 ($e.t. = 3,1$) sur un maximum de 12

points. L'étendue des scores globaux d'appui varie de 0 à 11 points. Il y a donc une très grande variation du score global d'appui.

Le pourcentage de répondants ayant relevé des manifestations d'opposition de la part des voisins varie de 3,7% à 12,4% (voir le tableau 4). Quarante-deux répondants n'ont observé aucune manifestation d'opposition. Les manifestations relevées le plus souvent sont celles où des membres du voisinage ont évité de croiser ou de se retrouver près des personnes ayant une déficience intellectuelle (mentionnées par 12,4% des répondants) et où les répondants rapportent que des voisins leur ont adressé des plaintes (9,3%). Les quelques rares motifs de plaintes qui ont été mentionnés concernent le bruit ou des bris de matériaux.

Le nombre de voisins impliqués dans l'une ou l'autre des manifestations d'opposition varie de 1 à 4.

Tableau 4

Fréquence des répondants pour les réponses nulle, modérée ou élevée à chaque item de l'échelle d'opposition

ITEMS	FREQUENCE (EN %)		
	Nullé	Modérée	Elevée
- Eviter de regarder les personnes.	92,6	5,6	1,8
- Eviter de les croiser ou d'être près d'elles.	97,1	11,1	1,8
- Etre désagréable ou impoli avec elles.	92,6	5,8	1,8
- Refuser de les aider.	96,4	1,8	1,8
- Se plaindre à l'intervenant.	90,7	9,3	0
- Porter plainte aux autorités.	96,4	3,6	0

Le score global moyen calculé à l'échelle d'opposition est de 0,44 (e.t. = 0,93) sur une possibilité de 12 points et varie de 0 à 8 points. Ce score moyen est, donc, très faible.

Le tableau 5 présente les coefficients de corrélation calculés entre les scores globaux d'appui, les scores globaux d'opposition, le temps écoulé depuis l'implantation de la ressource d'hébergement et le nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle habitant la ressource. La corrélation entre les scores obtenus aux échelles d'appui et d'opposition, quoique positive, est faible ($r = .13$) et non significative, montrant, ainsi, la relative indépendance des deux échelles.

La corrélation entre les scores d'appui et le temps écoulé depuis l'implantation des ressources d'hébergement, quoique positive, est non significative ($r = .24$; $p = .076$); celle obtenue avec les scores d'opposition est pratiquement nulle.

Enfin, une corrélation négative et significative

existe entre les scores d'appui et le nombre de personnes déficientes intellectuelles habitant les ressources d'hébergement ($r = .378$; $p < .05$): la fréquence des manifestations d'appui diminuerait avec l'augmentation du nombre de personnes déficientes.

La répartition des scores moyens d'appui et d'opposition pour les différents types d'hébergement étudiés apparaît dans le tableau 6. Comme on peut le constater, le score moyen d'appui calculé pour les R.A.A. est beaucoup plus faible que ceux calculés pour les autres types d'hébergement. Par ailleurs, les scores moyens d'opposition calculés pour chacun des types d'hébergement sont tous inférieurs à un point, les plus faibles étant calculés pour les F.A. et les P.R. Seule l'analyse de la variance du score d'appui révèle des variations systématiques et significatives en fonction du type de ressources d'hébergement ($F = 3,49$; $dl = 3/50$; $p < 0,05$). Les tests Scheffé indiquent que la moyenne obtenue pour les R.A.A. s'écarte significativement des trois autres moyennes

Tableau 5

Corrélations entre les variables

VARIABLES	Score d'opposition	Temps écoulé	Nombre de personnes
Score d'appui	r = 0,13 n.s.	r = 0,24 p = .076	r = 0,38 p < .05
Nombre de personnes	r = 0,01 n.s.	r = 0,03 n.s.	
Temps écoulé	r = 0,03 n.s.		

Tableau 6

Moyennes et écarts types des scores globaux d'appui et d'opposition selon le type d'hébergement

TYPE D'HEBERGEMENT	NOMBRE	SCORES MOYENS D'APPUI (ECART TYPE)	SCORES MOYENS D'OPPOSITION (ECART TYPE)
F.A.	21	4,62 (3,12)	0,29 (0,64)
F.C.	10	5,20 (2,57)	0,10 (0,32)
R.A.A.	12	2,92 (3,03)	0,67 (0,98)
P.R.	11	6,82 (2,68)	0,82 (1,47)

calculées.

Enfin le tableau 7 présente les scores moyens d'appui et d'opposition calculés pour les ressources

d'hébergement situées en milieu rural et urbain. La différence constatée entre les scores d'appui est proche du seuil de signification ($t = 1,66$; $df = 52$; $p = 0,52$): ce score tend à être plus élevé à la

campagne qu'en ville. La différence entre les scores moyens d'opposition calculés entre les milieux rural et urbain n'est pas significative ($t=0,58$; $dl=52$; n.s.).

Aucune différence significative en ce qui concerne le nombre de voisins qui manifestent de l'appui ou de l'opposition n'a été trouvée entre les divers types d'hébergement ni entre les milieux rural ou urbain.

DISCUSSION

Par cette étude, nous avons voulu examiner, sous l'angle de l'opposition et de l'appui, les relations qui existent entre les membres du voisinage et les personnes déficientes intellectuelles. L'étude montre, tout d'abord, qu'il n'y a que très peu de manifestations d'opposition dans l'échantillon étudié, comme l'indique le score moyen d'opposition de 0,44. De telles manifestations sont observées peu fréquemment et semblent, de plus, des cas isolés. Si ce résultat contraste avec ceux obtenus dans d'autres études (notamment, celle de Seltzer, 1984), il peut tout simplement refléter les

résultats de plusieurs sondages qui montrent, dans l'ensemble, que les membres de la communauté sont favorables à l'intégration des personnes déficientes intellectuelles. Egalement, compte tenu de la date à laquelle l'étude a été réalisée, cette quasi absence d'opposition peut refléter l'évolution des mentalités liée à la désinstitutionnalisation et aux efforts qui ont été déployés en ce sens au Québec.

L'étude met surtout en évidence l'appui des membres du voisinage, appui qui est rapporté par 81,5% des répondants. Ce résultat est sensiblement le même que celui obtenu dans l'étude de Seltzer (1984) où 80% des responsables de ressources d'hébergement rapportent différentes formes d'appui de la part des voisins. Si les manifestations d'appui les plus fréquemment rapportées dans notre étude peuvent être interprétées comme des relations de "bon voisinage" (saluer les personnes déficientes, bavarder avec elles), plusieurs sont indicatrices d'un plus grand niveau d'implication. Plus de la moitié des répondants observent, en effet, que des voisins offrent leur aide aux personnes déficientes; plus du tiers affirment qu'ils rendent visite aux personnes

Tableau 7

Moyennes et écarts types des scores d'appui et d'opposition selon la localisation des ressources d'hébergement

TYPE D'HEBERGEMENT	NOMBRE	SCORES MOYENS D'APPUI (ECART TYPE)	SCORES MOYENS D'OPPOSITION (ECART TYPE)
Milieu rural	20	5,70 (2,64)	0,50 (1,05)
Milieu urbain	34	4,26 (3,29)	0,41 (0,86)

ou qu'ils font des activités avec elles. De tels résultats montrent que des membres du voisinage ont avec les personnes déficientes intellectuelles des relations qui témoignent de leur soutien et de leur appui.

L'appui du voisinage n'est pas significativement relié au temps écoulé depuis l'implantation des ressources d'hébergement. La corrélation entre ces deux variables est, toutefois, positive, et si l'on tient compte de la taille de l'échantillon, elle demeure relativement proche du seuil de signification; un échantillon plus grand aurait peut-être conduit à une relation significative. L'opposition n'est pas reliée, non plus, au temps écoulé depuis l'implantation des ressources, ce qui ne correspond pas au résultat obtenu par Gale *et al.* (1988). Ces auteurs indiquent, en effet, que l'opposition du voisinage peut être élevée lors de l'implantation des ressources d'hébergement, mais qu'elle se manifeste moins avec le temps écoulé après l'ouverture des ressources. Dans notre échantillon, toutefois, aucune ressource d'hébergement ne venait d'ouvrir ses portes; la plus récente était en opération depuis 12 mois.

L'appui du voisinage est relié au nombre de personnes déficientes intellectuelles qui résident dans les ressources d'hébergement; en effet, l'appui se manifeste moins lorsqu'un grand nombre de personnes déficientes cohabitent au même endroit. De même, l'étude montre que les R.A.A. reçoivent moins d'appui des membres du voisinage que les autres types d'hébergement. Ce lien statistique pourrait, cependant, s'expliquer par le plus grand nombre de personnes déficientes que l'on retrouve, en moyenne, dans les R.A.A. (voir le tableau 1). Il est important de souligner, ici, que le nombre de personnes déficientes n'est pas relié à l'opposition du voisinage. L'étude tendrait plutôt à démontrer que l'opposition et l'appui sont deux phénomènes indépendants.

Enfin, les ressources d'hébergement situées en milieu rural ont tendance à recevoir plus d'appui des voisins que celles qui sont situées en milieu

urbain. Ce résultat pourrait refléter un niveau d'entraide entre voisins traditionnellement plus élevé à la campagne qu'en ville.

CONCLUSION

Les intervenants et les responsables de ressources d'hébergement qui ont agi comme répondants dans cette étude rapportent que les membres du voisinage s'opposent très peu à la présence des personnes déficientes intellectuelles dans leur quartier. Les répondants observent, pour la plupart, que les manifestations d'appui des voisins sont très fréquentes et variées. En particulier, le fait que 42,6% disent que des voisins viennent visiter les personnes déficientes intellectuelles et qu'ils font des activités avec elles indique, notamment, que des membres du voisinage peuvent constituer un véritable réseau de soutien pour les personnes déficientes intellectuelles. Dans une étape ultérieure, il serait important d'identifier les caractéristiques des voisins qui manifestent leur appui à l'intégration des personnes déficientes (âge, état civil, nombre d'enfants, niveau socio-économique, etc.) et d'établir, aussi, les relations qu'ils entretiennent avec les responsables et les intervenants des ressources d'hébergement. Il serait important, aussi, de définir opérationnellement le voisinage des ressources d'hébergement. Dans cette étude nous avons choisi de laisser cette définition ouverte, compte tenu des différentes localisations rurales et urbaines des ressources d'hébergement. Il serait intéressant, par exemple, que les répondants circonscrivent eux-mêmes leur propre voisinage.

L'étude n'a pas mis en évidence de liens statistiques entre l'appui ou l'opposition du voisinage et le temps écoulé depuis l'implantation des ressources d'hébergement. Un plus grand échantillon, incluant des sujets provenant de ressources d'hébergement récemment implantées, permettrait peut-être de clarifier la nature des liens entre ces variables. Une étude longitudinale demeure toutefois, le meilleur moyen de mieux

cerner le développement de l'opposition et de l'appui des membres de la communauté.

L'étude révèle, enfin, que l'appui du voisinage est relié au nombre de personnes déficientes habitant les ressources d'hébergement, ainsi qu'à la localisation des ressources d'hébergement. Il serait intéressant d'approfondir ces résultats par l'étude de variables contextuelles. Par exemple, la surcharge qu'impose un grand nombre de pensionnaires pour des intervenants, peut faire en sorte que les intervenants disposent de peu de temps pour accompagner les personnes dans la communauté et que celles-ci aient peu de contacts avec les membres du voisinage.

La généralisation des résultats de l'étude est limitée en raison de la taille et de la composition de l'échantillon qui a été formé à partir des données fournies par un seul centre de réadaptation. En outre, notre étude ne porte pas sur les personnes déficientes qui vivent dans leur famille naturelle ou qui vivent seules en appartement. D'autres études doivent bien évidemment être faites pour mieux connaître les relations qui se développent entre les membres du voisinage et les personnes qui ont une déficience intellectuelle. Nous croyons que ce type d'étude est important afin d'améliorer les conditions d'intégration des personnes déficientes et leur qualité de vie.

BIBLIOGRAPHIE

- BALUKAS, R., BAKEN, J. W. (1985) Community resistance to development of group homes for people with mental retardation. *Rehabilitation Literature*, 46, 194-197.
- CNAAN, R. A., ADLER, I., RAMOT, A. (1986) Public reaction to establishment of community residential facilities for mentally retarded persons in Israël. *American Journal of Mental Deficiency*, 90, 677-685.
- COTE, J., OUELLET, L., LACHANCE, R. (1990) Intégration sociale et voisinage: la position du public. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 1, 21-30.
- DUDLEY, J. R. (1988) Discovering the community living arrangement-neighborhood equation. *Mental Retardation*, 26, 25-32.
- GALE, C., FAN NG, C., ROSENBLOOD, L. (1988) Neighborhood attitudes toward group homes for persons with mental handicaps. *The Mental Retardation and Learning Disability Bulletin*, 16, 7-26.
- HOGAN, R. (1986a) It can't happen here: community opposition to group homes. *Sociological Focus*, 19, 361-374.
- HOGAN, R. (1986b) Community opposition to group homes. *Social Science Quarterly*, 67, 442-449.
- HOGAN, R. (1986c) Gaining community support for group homes. *Community Mental Health Journal*, 22, 119-126.
- IONESCU, S. (1987) Modification des attitudes sociales. In: S. Ionescu (Ed.), *L'intervention en déficience mentale*, 1. Bruxelles: Mardaga.

- IONESCU, S., DESPINS, C. (1990) Facteurs en relation avec les attitudes envers les personnes déficientes intellectuelles. *Revue francophone de la Déficience Intellectuelle*, 1, 5-19.
- O'CONNOR, G. (1983) Social support of mentally retarded persons. *Mental Retardation*, 21, 187-196.
- SANDLER, A., ROBINSON, R. (1981) Public attitudes and community acceptance of mentally retarded: a review. *Education and Training of the Mentally Retarded*, 16, 97-103.
- SELTZER, M. M. (1984) Correlates of community opposition to community residences for mentally retarded persons. *American Journal of Mental Deficiency*, 89, 1-8.
- WILMOTH, G. H., SILVER, S., SEVERY, L. J. (1987) Receptivity and planned change: community attitudes and deinstitutionalisation. *Journal of Applied Psychology*, 72, 138-145.